



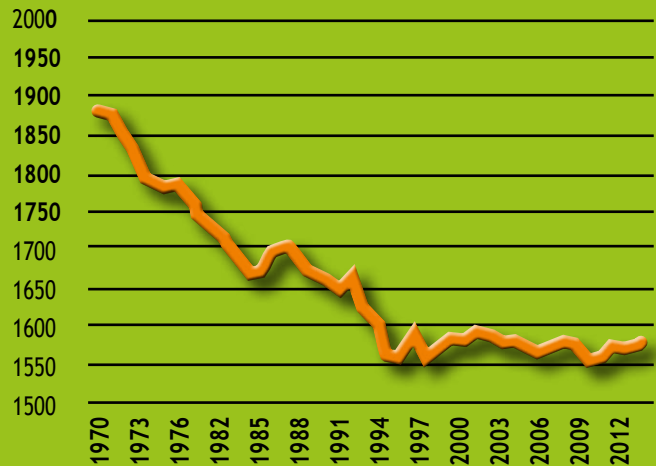
Y A-T-IL MOYEN DE RÉPARTIR LE TEMPS DE TRAVAIL AUTREMENT ?

David Clarinval, chef de groupe MR au parlement fédéral, affirme que la réduction collective du temps de travail n'est pas « adaptée au marché du travail du XXIème siècle ». Nous allons ici montrer qu'il y a moyen et qu'il faut répartir le temps de travail dans le sens d'une réduction collective du temps de travail. Au final, ce sera plutôt la position de David Clarinval qui n'est pas adaptée au XXIème siècle ...

1 ON TRAVAILLE MOINS QU'IL Y A 50 ANS (ET C'EST NORMAL)

Le graphe montre une chose évidente : chaque personne qui travaille preste en moyenne moins d'heures aujourd'hui qu'il y a 50 ans. Pourquoi ce mouvement général ? Parce que les travailleurs sont plus productifs (grâce au progrès technologique et grâce à l'éducation), ils méritent un salaire horaire plus élevé. Cela peut se faire de deux façons : soit diminuer son temps de travail en étant payé la même chose, soit augmenter son salaire en travaillant le même nombre d'heures. Dans les années 70, on est passé à la semaine des 40h et on a obtenu la 4ème semaine de congés payés. Aujourd'hui, nous sommes à 38h/semaine.

HEURES ANNUELLES PRESTÉES PAR TRAVAILLEUR



2 CEUX QUI TRAVAILLENT TROP ET CEUX QUI VEULENT TRAVAILLER PLUS

L'ÉCONOMIE BELGE 2017



7,3 MILLIARDS
D'HEURES DE TRAVAIL

4,55 MILLIONS DE
PERSONNES OCCUPÉES



2,1 MILLIONS DE SANS-EMPLOIS ET INACTIFS

72,7 % À TEMPS PLEIN



27,3 % À TEMPS PARTIEL



Sur le graphique, on remarque que ces dernières années, le nombre d'heures prestées par travailleur stagne. Le gâteau d'heures à se partager entre toutes les personnes qui ont l'âge de travailler se partage inégalement : en 2017, il y avait 7,3 milliards d'heures

de travail en Belgique. Cela se partage très inégalement entre ceux qui travaillent à temps plein (souvent plus que le régime hebdomadaire avec des heures supplémentaires) et les temps partiels et enfin celles et ceux qui sont inactifs ou sans emploi.

3 ON DOIT TRAVAILLER MOINS POUR VIVRE MIEUX AU XXIÈME SIÈCLE

PARTAGE DU TEMPS DE
TRAVAIL DISPONIBLE



SEMAINE DE 23 H EN 3 JOURS !

Si on divise le total d'heures de travail par le nombre de personnes qui sont en âge de travailler et qu'on ramène ça à une semaine, on obtient le chiffre du régime horaire hebdomadaire qu'on devrait toutes et tous faire ! En divisant la quantité de

travail disponible sans perte de salaire, on peut tous et toutes vivre mieux. L'objectif des 32h en 4 jours, c'est à ça que doit ressembler le début du XXIème siècle.